

Salarié avec 2 enfants ayant connu une baisse de salaire depuis le 1^{er} avril 2020

en raison de la crise sanitaire



REVENUS PAR MOIS

2 000 €

Jusqu'au 31 mars 2020

1 800 €

à partir du 1^{er} avril 2020

LOYER PAR MOIS

660 €

zone 1

Aujourd'hui

Période de
Référence

2018

APL par mois

112 €

Demain

Période de
Référence

Ces 12

derniers mois

Désormais les APL seront
actualisées tous les trois mois.

APL par mois

T1 | T2 | T3 | T4
151 € | 165 € | 170 € | 170 €

**MON ALLOCATION AUGMENTE PROGRESSIVEMENT
MES DROITS M'ACCOMPAGNENT PLUS RAPIDEMENT
DANS MON CHANGEMENT DE SITUATION.**